



AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, Caroline Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

AVIS DE MOTION

CONCERNANT LE RÈGLEMENT 155-2015

RÈGLEMENT SUR LE SERVICE DE VIDANGE RÉGIONALE DES FOSSES SEPTIQUES

AVIS DE MOTION est par la présente donné, par le conseiller Daniel Roy, qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance de ce conseil un règlement numéro 155-2015 concernant le service de vidange régionale des fosses septiques et la tarification applicable pour l'année 2016.

Donné à Val-Alain le 9 novembre 2015.

Caroline Fortin, directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 9 novembre 2015 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 novembre 2015

Caroline Fortin, directrice générale & secrétaire-trésorière